

BRESSOLS

INFO

Mairie
de
BRESSOLS

Décembre 2009

**Spécial
Intercommunalité**

CMTR pratique

L'intégration de Bressols au sein de la CMTR va avoir quelques incidences sur notre quotidien. Ce Bressols-Info a pour objet d'apporter des réponses pratiques à vos interrogations.

Quelles sont les Communes membres de la CMTR ?

ALBEFEUILLE-LAGARDE - CORBARIEU - LAMOTHE-CAPDEVILLE - MONTAUBAN
MONTBETON - SAINT-NAUPHARY - VILLEMADÉ et, à compter de 2010, BRESSOLS.

Celles ci mettent en commun une partie de leurs ressources et de leurs moyens afin d'offrir des services de plus grande qualité.

Qu'est-ce qui va changer pour les Bressolais ?

Transport à la Demande (TAD)

De quoi s'agit-il ?

- Un service de transport collectif entre Bressols et Montauban.
- Un aller-retour par demi-journée, du lundi au samedi.
- Plusieurs points d'arrêts répartis sur le territoire de la Commune à destination du centre de Montauban (place Lalaque, Préfecture...).
- Des horaires fixes.
- Des tarifs identiques à ceux des bus urbains (même titre de transport. Ce titre de transport est valable une heure sur tout le réseau).
- Un minibus avec accès surbaissé (montée et descente faciles ; commodité d'accès pour une personne en fauteuil roulant).

Comment cela fonctionne-t-il ?

- La veille avant 17h00, réserver votre déplacement en téléphonant au 05 63 63 52 52.

- Indiquer votre nom, le nom des arrêts (aller et retour) et les horaires (matin ou après-midi) où vous prendrez le minibus.
- Le minibus vient vous chercher à l'arrêt et aux horaires déterminés lors de la réservation (pour l'aller et pour le retour).

Quels avantages ?

- Pas besoin d'utiliser sa voiture personnelle ni de chercher une place de stationnement à Montauban.
- Des tarifs extrêmement attractifs (10 euros la carte de 20 voyages au tarif normal soit 1 euro l'aller-retour à Montauban).
- La possibilité de poursuivre le déplacement sur les bus urbains montalbanais (le même titre de transport est valable 1 heure).
- Grande facilité pour fréquenter les marchés (place Lalaque le mercredi et Allées du Consul Dupuy le samedi).

Collecte des ordures ménagères

Au cours du premier trimestre 2010, la collecte se fera exactement dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. Le calendrier de collecte 2010 qui sera distribué courant décembre ne couvrira que cette période.

Au cours du 2^{ème} trimestre, la collecte sera réorganisée au sein de la CMTR. Un nouveau calendrier de ramassage sera alors

diffusé. Elle se fera à l'identique :

- ramassage une fois par semaine des déchets ménagers (bac vert).
- ramassage tous les 15 jours des déchets recyclables (bac jaune).

L'enlèvement des encombrants continuera d'être assuré sur inscription en Mairie.

Déchetterie

A compter du 2 janvier 2010, c'est la déchetterie ECOSUD, située à Albasud qui se substituera à la déchetterie de Bressols.

Elle est ouverte de 8h30 à 18h30, tous les jours du lundi au samedi inclus (sauf les jours fériés).

Pour utiliser ECOSUD, un badge d'accès par véhicule est nécessaire.

Vous pouvez faire établir vos badges dès à présent en vous présentant à ECOSUD munis de :

- une pièce d'identité.
- la carte grise de votre véhicule.
- un justificatif de domicile (facture EDF...).

Dès janvier 2010, muni de votre badge (indispensable pour ouvrir la barrière automatique), vous pourrez utiliser la déchetterie et la plate-forme de compostage (déchets verts).

L'accès à la déchetterie et à la plate-forme de compostage est gratuit pour les particuliers (payant pour les professionnels).

La déchetterie offre 19 quais de déchargement vers des bennes spécifiques : cartons (pliés), papiers et journaux, verre, gravats inertes, ferrailles, matières plastiques, bois, huile de vidange, déchets toxiques (peintures, solvants, piles...), DASRI (aiguilles d'injections), vêtements...

La plate-forme de compostage

(située immédiatement à côté de la déchetterie) reçoit vos déchets verts.

Vous pouvez y retirer gratuitement du compost d'excellente qualité pour vos plantations.

Pour vos gros travaux de jardinage (élagage des haies), les bennes à déchets verts seront toujours à votre disposition sur réservation auprès de la Mairie dans les conditions et tarifs habituels.

Ce sont les services municipaux qui videront ces bennes à la plate-forme de compostage.

Plan d'accès à ECOSUD



Ramassage scolaire

Jusqu'à la fin de l'année scolaire 2009-2010, le ramassage sera assuré dans les conditions habituelles par le Conseil Général (sous convention avec la SEMTM à compter du 1^{er} janvier 2010). Dès la rentrée scolaire 2010-2011 (septembre), le ramassage scolaire sera assuré par la SEMTM (Société d'Économie Mixte des Transports Montalbanais).

Le service sera assuré dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui :

- ramassage au profit des écoles maternelle et élémentaire de Bressols (2 bus).
- ramassage au profit des enfants fréquentant le collège Jean Jaurès (1 bus).
- ramassage des lycéens par les bus du Conseil Général convergeant vers Montauban (convention "portes ouvertes").

Les modalités d'inscription pour l'année scolaire 2010-2011 seront précisées au cours du premier trimestre 2010.

Centre de loisirs ALSH

Concernant le centre de loisirs, une nouvelle organisation se met en place.

Les enfants seront accueillis dans les locaux habituels selon les mêmes horaires. Diverses activités organisées à partir d'un projet leur seront proposées. A chaque période de vacances, un thème permettra aux enfants de se détendre et de s'épanouir dans le respect du rythme de chaque tranche d'âges.

- **Les 3/5 ans**, à l'école maternelle Jean Zay, se verront proposer des activités manuelles, d'expression, de motricité et des jeux de plein air ponctués de temps de repos.

- **Les 6/11 ans**, à l'école élémentaire Jacques Prévert, ou à Brial, l'été, participeront à des activités de découverte et de plein air, culturelles, ou de création.

Cette différenciation des lieux nous permet de mieux répondre aux besoins des enfants, petits et grands.

Autres nouveautés

- Lors des vacances de Noël les enfants bressolais pourront être accueillis dans un Centre de Loisirs de la CMTR.

- Au cours du premier trimestre 2010, la garderie du mercredi deviendra Centre de Loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans. Ainsi, ils pourront bénéficier des activités de loisirs

semblables à celles des séjours de vacances.

- **Les adolescents de 12 à 14 ans** vont bénéficier :

- du Centre de Loisirs pour les vacances scolaires,
- d'activités à la carte, le mercredi après-midi ou le samedi matin, en rejoignant le "S'PASS ADOS SAPIAC".

La possibilité d'emprunter une navette ou le TAD (Transport A la Demande) pour rejoindre Sapiac est à l'étude.

- **Les 12/16 ans**, en février ou pendant la période d'été, pourront participer à des camps de vacances d'une semaine. Des activités spécifiques "ados" comme, par exemple, le surf, le ski ou la rando, répondront à leurs attentes.

- Les tarifs seront calculés selon les ressources des familles, à partir de leur quotient familial, et tiendront compte des éventuelles aides de la Caf.

Les inscriptions se feront à Bressols, comme à l'accoutumée. Toutefois, petits et grands seront inscrits à la semaine, ceci pour une meilleure gestion des séjours. Pour les mercredis, l'inscription, à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas, est obligatoire au minimum, une semaine avant.

Ecole de musique - Conservatoire de danse

L'école de musique continuera à fonctionner sur le mode actuel, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2009-2010.

A la rentrée 2010, pas de changement, ni au niveau du lieu, ni à celui des instruments actuellement proposés. Toute demande de nouvel instrument sera étudiée et l'élève sera soit accueilli à Bressols soit dirigé vers le Conservatoire de Montauban.

Les inscriptions se feront à Bressols.

L'association Crescendo garde sa mission d'animation. Pour que les intervenants actuels en intègrent l'équipe pédagogique, il leur sera proposé une formation qualifiante, dispensée par le conservatoire de Montauban.

Les tarifs d'inscriptions pour les élèves sont fonction du quotient familial (3 niveaux A,B,C) et du nombre d'enfants inscrits d'une même famille.

EXEMPLES DE TARIFS 2009-2010

Quotient familial	Cursus	Par an	Par trimestre
Niveau A QF <300€	Cycle éveil	39€	13€
	Cursus normal - 1 ^{er} enfant	81€	27€
	Cursus normal - 2 ^{ème} enfant	42€	14€
Niveau B 301€ < QF >700€	Cycle éveil	66€	22€
	Cursus normal - 1 ^{er} enfant	135€	45€
	Cursus normal - 2 ^{ème} enfant	72€	24€
Niveau C QF >701€	Cycle éveil	84€	28€
	Cursus normal - 1 ^{er} enfant	165€	55€
	Cursus normal - 2 ^{ème} enfant	87€	29€

Les instruments (violin, violoncelle, flûte, clarinette, trompette, saxophone, etc,...) peuvent être

prêtés aux élèves moyennant une location de 90 euros par année scolaire.

Les tarifs sont identiques pour les élèves désirant s'inscrire au Conservatoire de danse à Montauban.

Le Pôle Seniors

Le Pôle Seniors de la CMTR de Montauban propose des équipements et des services qui répondent à vos besoins.

Le centre local d'information et de coordination (CLIC) de la communauté de Montauban Trois Rivières est un lieu d'accueil de proximité, d'écoute et de dialogue.

Il met à disposition des usagers des données actualisées sur les services tels que les actions de prévention, le plan canicule, la consultation mémoire, le bilan santé, les fonds d'action sociale.

Comment se déplacer, comment se soigner,

comment vivre chez soi ou ensemble ? Autant de questions qui se posent au quotidien et auxquelles vous trouverez des réponses pour s'informer.

Vous pourrez également y découvrir les animations et activités proposées aux aînés.

Le Pôle Seniors est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h, et de 13h30 à 17h, au :
74, faubourg du Moustier - 82000 Montauban
Tél. : 05 63 63 93 92

E-mail : poleseniors@ville-montauban.fr